



Séance extraordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue au 280, boulevard Harwood à Vaudreuil-Dorion le mercredi 4 septembre 2019, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : la mairesse de la municipalité de Coteau-du-Lac, Andrée Brosseau, le maire de la municipalité des Cèdres, Raymond Larouche, la mairesse de la municipalité des Coteaux, Denise Godin-Dostie, le maire de la ville de L'Île-Cadieus, Daniel Martel, le maire de la ville de L'Île-Perrot, Pierre Séguin, la mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Danie Deschênes, le préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de la municipalité de Pointe-des-Cascades, Gilles Santerre, le maire de la municipalité de Pointe-Fortune, François Bélanger, le représentant de la municipalité de Rivière-Beaudette, André Beaudin, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, Denis Ranger, le maire de la municipalité de Saint-Clet, Daniel Beaupré, le maire de la municipalité de Sainte-Marthe, François Pleau, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, la mairesse de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, Julie Lemieux, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, Claude Pilon.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains et Simon Bellemare, directeur général adjoint.

Est absent, le maire de la ville d'Hudson, Jamie Nicholls.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

19-09-04-01 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo**  
APPUYÉ PAR : madame **Julie Lemieux** et résolu

d'ouvrir la séance à 18 h.

Proposition adoptée.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

19-09-04-02 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**  
APPUYÉ PAR : madame **Julie Lemieux** et résolu

d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée.

3. **CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, constate que tous les membres ont reçu l'avis de convocation.

4. **OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION : POSITIONNEMENT**

Monsieur Yvan Cardinal, président de l'Office régional d'habitation, préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, explique que cette séance extraordinaire a pour but d'informer des deux projets de développement de logements sociaux sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, soit à Vaudreuil-Dorion et à Hudson. Il est demandé par les représentants de la ville de Vaudreuil-Dorion que la MRC soit mandatée, en collaboration avec la Ville, à poursuivre les négociations d'expropriation avec le propriétaire du terrain ciblé pour la construction de l'immeuble à logements afin de respecter les délais du tribunal administratif. Les membres demandent qu'une autre rencontre soit organisée pour traiter du logement social plus en détails et de prévoir la rédaction d'un plan stratégique pour les prochaines années.



CONSIDÉRANT la résolution 18-03-150 de la Ville de Vaudreuil-Dorion prévoyant l'acquisition par gré à gré ou voie d'expropriation du lot 6 205 917 afin d'y aménager des logements abordables, le tout suivant l'article 54 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* RLRC c S-8;

CONSIDÉRANT l'avis d'expropriation dûment signifié à Kirtmoor Corporation et publié le 12 mars 2018 sous le numéro 23 698 258 au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Vaudreuil par la Ville de Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT QUE cette procédure d'expropriation n'était pas fondée en droit puisqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018 la MRC de Vaudreuil-Soulanges détenait exclusivement la compétence en matière de logement social;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu pour la Ville de Vaudreuil-Dorion de se désister totalement de la procédure d'expropriation sur le lot 6 205 917;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de discussions tenues entre la Ville et la partie expropriée il a été décidé d'un commun accord de déplacer le site retenu sur une partie du lot 6 205 918 (prolongement de la rue Ranger);

POUR CES MOTIFS,

**19-09-04-03** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Guy Pilon**  
APPUYÉ PAR : madame **Danie Deschênes** et résolu

**de mandater** la direction générale de la MRC en collaboration avec la direction générale de la ville de Vaudreuil-Dorion à poursuivre les négociations pour l'acquisition de gré à gré avec Kirtmoor Corporation d'une partie du lot 6 205 918, correspondant à une superficie de 6030 mètres carrés, lequel est situé au prolongement de la rue Ranger, le tout sans engagement d'achat.

**Proposition adoptée.**

5. **INFRASTRUCTURES GOUVERNEMENTALES ET MESURES D'URGENCE –  
DEMANDE AU GOUVERNEMENT : ADOPTION**

CONSIDÉRANT les inondations printanières de 2017 et de 2019;

CONSIDÉRANT QUE le pont Galipeault, reliant l'île Perrot à l'île de Montréal a été fermé successivement en 2017 et en 2019 lors des inondations;

CONSIDÉRANT QUE cette fermeture était causée par le pont Proulx dont la structure n'est pas adaptée pour supporter la pression des eaux lors des crues printanières;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture du pont Galipeault isole les citoyens de l'île Perrot qui se retrouvent avec une seule voie de sortie fort congestionnée;

CONSIDÉRANT QUE cette situation entraîne des enjeux de sécurité civile;

CONSIDÉRANT QU'en situation d'urgence le transport est d'autant plus critique;

CONSIDÉRANT QUE 53 000 automobilistes empruntent quotidiennement cette route;

CONSIDÉRANT QUE plus de 32 000 résidents de Vaudreuil-Soulanges travaillent sur l'île de Montréal et que l'impact économique est considérable;

CONSIDÉRANT QUE l'autoroute 20 et son pont Galipeault sont des infrastructures essentielles pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

POUR CES MOTIFS,



---

**19-09-04-04** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Daniel Martel**  
APPUYÉ PAR : madame **Danie Deschênes** et résolu

**de demander** au ministère des Transports du Québec **de réaliser** rapidement des travaux sur le pont Proulx afin de maintenir l'ouverture du pont Galipeault lors d'inondations et ainsi assurer le lien entre la MRC de Vaudreuil-Soulanges et l'île de Montréal.

**Proposition adoptée.**

**6. CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**19-09-04-05** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo**  
APPUYÉ PAR : madame **Denise Godin-Dostie** et résolu

**que la séance soit levée à 20 h 20.**

**Proposition adoptée.**

---

**PATRICK BOUSEZ**  
Préfet

---

**GUY-LIN BEAUDOIN**  
Directeur général et secrétaire-trésorier